

Chilly

Notre commune



Sommaire

Édito	2
Vie municipale	3
Balade annuelle du Conseil municipal	3
Un fleurissement simple et durable	3
Budget communal	4
L'eau potable : un enjeu important	8
Inscription sur la liste électorale	10
Nouveaux habitants	10
Recensement	11
Frontaliers	11
Entretien de la voirie	12
À noter dans vos agendas	13
Restez connectés avec votre commune !	13
Les ordures ménagères	14
Vie intercommunale	15
Les trois déchetteries	15
Covoiturage	16
Transports scolaires	16
Transports publics	17
Frelon asiatique	18
Monoxyde de carbone	19
Chaque geste compte	19
Vie locale	20
Fêtes des hameaux	20
La classe des CP et GS/CP à la piscine de la Semine	22
La classe bleue des CE1/CE2	23
La classe verte des CE2, CM1 et CM2	24
Septembre en or	26
Vie associative	27
Chilly Young	27
Judo Club Frangy	28
Stimul'Usses	29
ES Chilly	30
Soleil d'Automne	32
La Chillyenne	33
La bibliothèque	34
Nature Trial de Chilly	33
Bloc-notes	35



Édito

L'eau potable occupe une place centrale dans le quotidien de toutes et de tous, façonnant la santé, le bien-être et la prospérité de notre commune. Aujourd'hui, à l'heure où les enjeux environnementaux et sanitaires s'intensifient, il est plus que jamais fondamental de rappeler l'importance de préserver ce bien commun et d'assurer à chaque foyer un accès durable à une eau de qualité.

La gestion de l'eau potable ne se limite pas à la distribution. Elle implique une vigilance constante sur la ressource elle-même : protection des captages, entretien du réseau, modernisation des infrastructures et anticipation des périodes de sécheresse. La mairie œuvre chaque jour, souvent dans l'ombre, afin que chaque ouverture du robinet soit synonyme de confiance.

L'accès à une eau potable de qualité est un droit fondamental et un pilier de la cohésion de notre commune. Face aux défis de demain, la mairie réaffirme son engagement à protéger, gérer et valoriser ce bien commun, en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes, la force de l'innovation et l'implication de chacune et de chacun.

Préserver notre ressource, c'est transmettre un patrimoine inestimable aux générations futures. Ensemble, continuons d'agir, de nous informer et de nous mobiliser pour que l'eau potable coule toujours, en abondance et en toute sécurité, dans chaque foyer de notre commune.

Vous trouverez également dans ce bulletin de nombreuses informations sur la vie communale. Bonne rentrée et bonne lecture.

Emmanuel Georges

Mairie de Chilly
Chef-lieu - 74270 Chilly

Accueil Mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h
et samedi de 9h à 12h

Balade annuelle du Conseil municipal : entre patrimoine naturel et projets communaux

Cette année, le Conseil municipal, accompagné de Monsieur le Maire, a choisi d'orienter sa traditionnelle balade annuelle vers un circuit riche de sens et d'actualité pour notre commune. Sous un soleil particulièrement généreux, nous avons arpenté les sentiers menant jusqu'au réservoir de Ferrat et au pompage de Quincy, deux sites emblématiques des travaux réalisés cette année sur notre territoire.

Cette promenade a été l'occasion de découvrir concrètement les aménagements entrepris pour assurer une gestion durable et performante de notre réseau d'eau. Le réservoir de Ferrat, tout comme le système de pompage de Quincy,

sont des infrastructures essentielles au service de nos habitants, et leur visite nous a permis de mieux comprendre les enjeux techniques et environnementaux qui les entourent. Nous avons ensuite prolongé la promenade jusqu'à la Pierre aux Fées, un lieu empreint de légendes, où la nature et le mystère se mêlent harmonieusement. Ce moment hors du temps a conclu avec poésie notre circuit.

Au-delà de l'aspect technique et patrimonial du parcours, cette journée fut aussi un bon moment de partage et de bonne humeur, où les élus ont pu se retrouver dans un cadre différent, simple et chaleureux.



Un fleurissement simple, durable... et haut en couleurs !

Malgré un mois de juin particulièrement chaud et sec, nos jardinières ont bien tenu le cap et continuent d'apporter de la vie et de la couleur au cœur de notre village. Grâce à la tenue remarquable de nos géraniums, le chef-lieu conserve son charme fleuri, pour le plaisir de tous.

Nous restons attachés à un fleurissement sobre, respectueux de l'environnement et adapté au climat, en privilégiant des choix simples, économes en eau, mais toujours accueillants et harmonieux. Le tout avec le souci de préserver la nature, tout en continuant à embellir notre cadre de vie.

Un grand merci à celles et ceux qui participent, de près ou de loin, à cet effort collectif tout au long de l'année !



Le budget communal

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune. Il est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses.

À l'image de la comptabilité privée, il est divisé en chapitres et articles dans les conditions qui sont déterminées par décret. Sur la commune de Chilly, le budget de l'eau est dissocié du reste du budget communal et n'est pas subventionné par le budget « principal ».

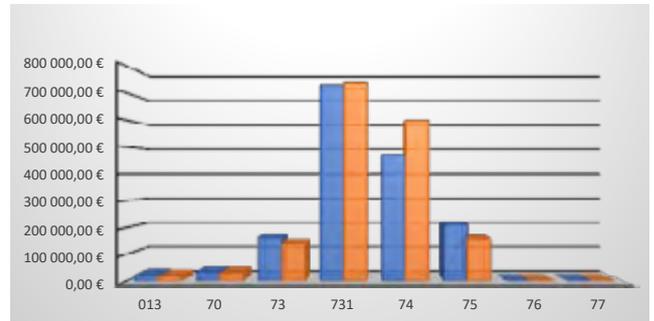


Bilan 2024

La construction du nouveau restaurant scolaire s'est achevée et a été payée en totalité sur 2024 comme prévu. Les travaux d'eau sur Chilly ouest (Ferraz / Quincy / Botilly / Darogne) se sont terminés en début d'année 2025 bien que quasiment tout ait été payé sur 2024.

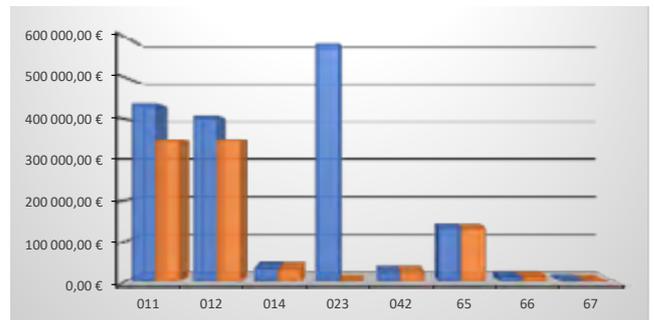
Les principales orientations de notre budget communal pour 2025 sont de financer l'agrandissement et la mise aux normes de la salle du foot et la rénovation de l'ancienne maison Germain au centre du chef-lieu. La réfection de la toiture de l'ancienne école endommagée durant l'épisode de grêle de 2023 est également au budget et doit être terminée pour la rentrée scolaire de septembre. Pour ce qui est des travaux de voirie, la sécurisation de l'entrée de Mougny côté Sillingy est terminée et la seconde partie, qui concerne le tronçon entre la crèche et le lavoir, doit commencer avant la fin d'année. Enfin, nous avons prévu d'entamer une dernière tranche de rénovation de vieux réseaux d'eau à Planaise, aux Platons et aux Trèges (proche du foot). Seule cette dernière devrait commencer en 2025, les deux autres étant prévues pour 2026.

EN FONCTIONNEMENT



Chapitres Fonctionnement recettes

- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits de services
- 73 Impôts et taxes
- 731 Fiscalité locale
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels



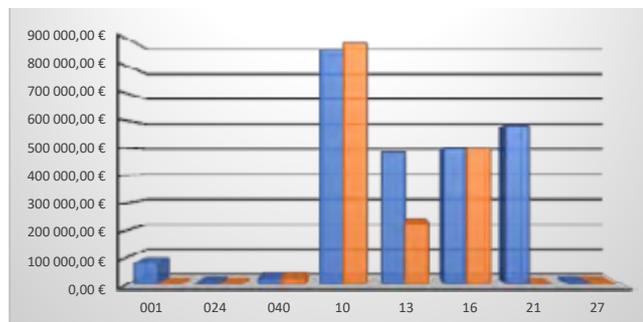
Chapitres Fonctionnement dépenses

- 011 Charges à caractère général (dépenses courantes)
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuations de produits
- 023 Virement à la section investissement (chapitre que budgétaire, pour aider la section investissement)
- 042 Opérations d'ordre entre sections
- 65 Autres charges gestion courante
- 66 Charges financières (intérêts des emprunts)
- 67 Charges exceptionnelles

■ Budget ■ Réalisé

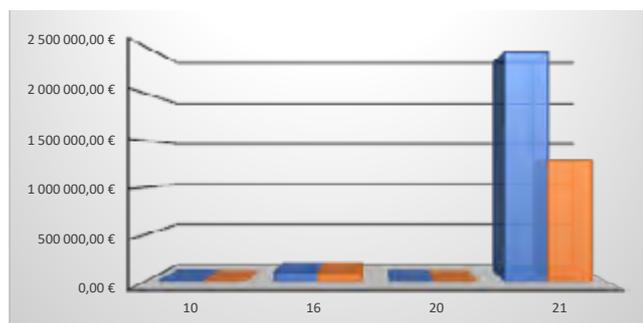
Budget	1 624 916.93 €
Recettes	1 683 823.38 €
Dépenses	890 668.03 €
Résultat 2024 Excédent	+ 793 155.35 €

EN INVESTISSEMENT



Chapitres Investissement recettes

- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
- 024 Produit de cessions
- 040 Opérations d'ordre entre sections
- 10 Dotations fonds de réserves
- 13 Subventions d'investissement
- 16 Emprunts et dettes
- 21 Immobilisations incorporelles
- 27 Autres immobilisations financières



Chapitres Investissement dépenses

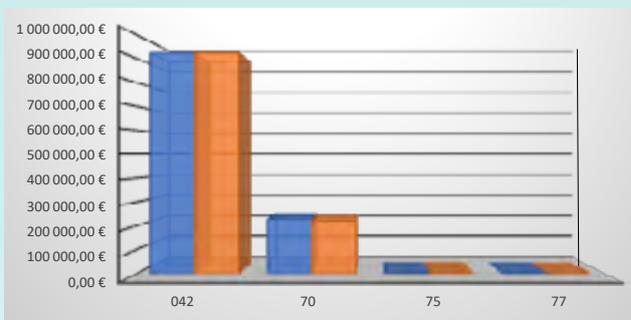
- 10 Dotations de fonds de réserves
- 16 Emprunts et dettes assimilées (capital des prêts)
- 20 Immobilisations incorporelles
- 21 Immobilisations corporelles

■ Budget ■ Réalisé

Budget	2 542 823.37 €
Recettes	1 639 033.63 €
Dépenses	1 375 711.25 €
Résultat 2024 Excédent	+ 263 322.38 €
Report Excédent 2023	+78 226.22 €
Excédent de Clôture	+ 341 548.60 €

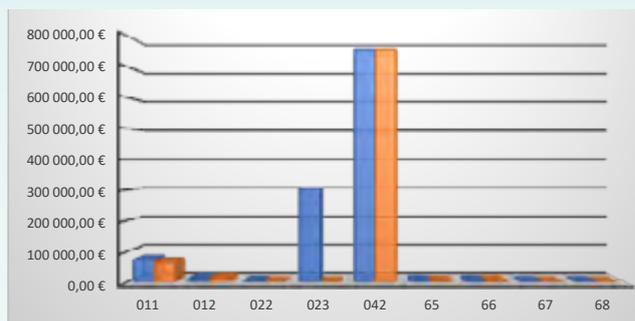
Le budget de l'eau

EAU EXPLOITATION



Chapitres Exploitation recettes

- 042 Opérations d'ordre entre sections
- 70 Ventes de produits, prestations de service, marchandise (vente eau...)
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits exceptionnels (primes agence de l'eau...)

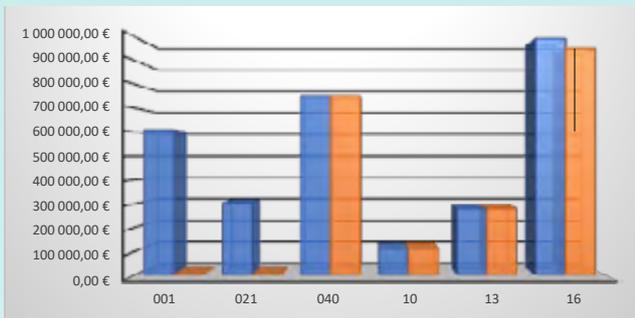


Chapitres Exploitation dépenses

- 011 Charges à caractère général (dépenses courantes achat de matériel, réparation sur le réseau...)
- 012 Charges de personnel et frais assimilés
- 022 Dépenses imprévues fonctionnement
- 023 Virement à la section investissement (chapitre que budgétaire, pour aider la section investissement)
- 042 Opérations d'ordre entre sections (amortissement des travaux)
- 65 Autres charges gestion courante
- 66 Charges financières (intérêts des emprunts)
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amortissements

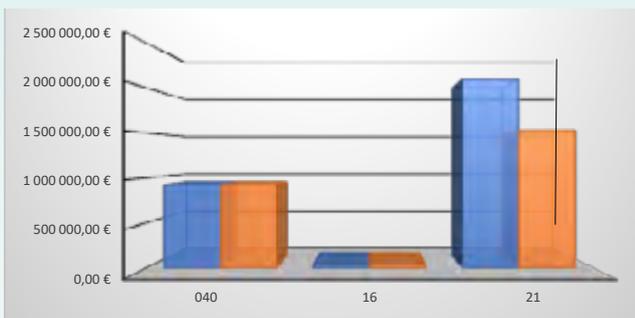
■ Budget ■ Réalisé

Budget	1 154 903.89 €
Recettes	1 143 738.82 €
Dépenses	837 891.24 €
Résultat 2024 Excédent	+ 305 847.58 €



Chapitres Investissement recettes

- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
- 021 Virement de la section de fonctionnement (somme au 023 en fonct.)
- 040 Opérations d'ordre entre sections (amortissement des travaux)
- 10 Dotations Fonds divers Réserves (fctva)
- 13 Subventions d'investissement
- 16 Emprunts et dettes assimilés



Chapitres Investissement dépenses

- 040 Opérations d'ordre entre sections (amortissement des subventions)
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 21 Immobilisations corporelles

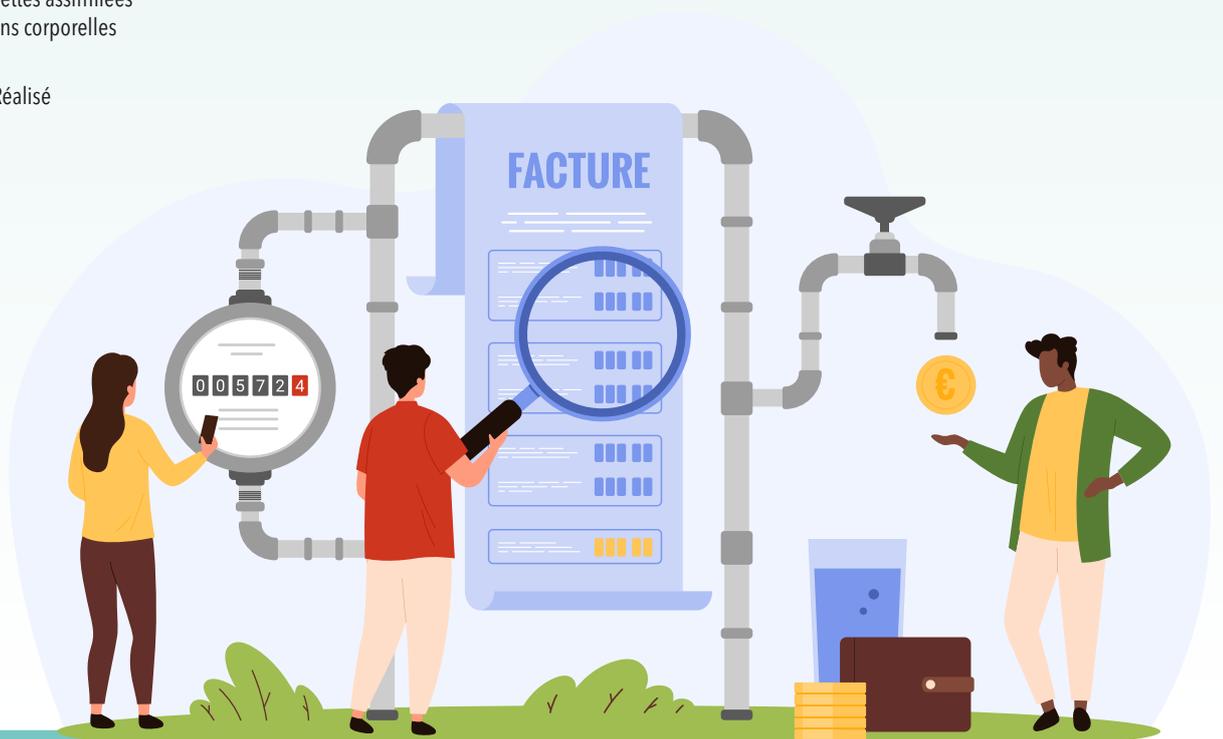
■ Budget ■ Réalisé

Budget	3 047 770.49 €
Recettes	2 095 931.53 €€
Dépenses	2 486 539.46 €
Résultat 2024 Déficit	- 390 607.92 €
Report Excédent 2023	+ 607 554.80 €
Excédent de Clôture	+ 216 946.98 €

BUDGET EAU POTABLE TRAVAUX DE L'ANNÉE 2024

2156 Matériel spécifique d'exploitation

Travaux eau potable tranche II	1510542.37 €
Travaux divers sur le réseau eau potable	6125.28 €
Remplacement d'une pompe à la station de pompage des Ravages	11912.88 €
Total compte 2156	1 528 580.53 €
TOTAL TRAVAUX BUDGET EAU POTABLE 2024	1 528 580.53 €



2111 Terrain nu

Achat de terrain	53945.25 €
Frais pour achat de terrain	2202.40 €
Total du compte 2111	56 147.65 €

2115 Terrains bâtis

Achat maison aux consorts Germain (frais de notaire inclus)	363 087.21 €
Total du compte 2115	363 087.21 €

2131 Bâtiments publics

Fin des travaux de construction du nouveau restaurant scolaire	444 253.23 €
Travaux d'extension du club house du complexe sportif (maîtrise d'œuvre)	12 208.56 €
Installation cuisine salle des associations	29 142.00 €
Divers travaux des bâtiments communaux	15 571.56 €
Total du compte 2131	501 175.35 €

2135 Installations générales

Installations diverses nouveau restaurant scolaire (armoires froides, extincteurs, défibrillateur...)	18 918.38 €
Aménagement bibliothèque	866.97 €
Armoire physiosanitaire pour le service technique	606.00 €
Extension organigramme clés des bâtiments	1 015.30 €
Boîtes aux lettres bâtiments communaux	619.19 €
Remplacement des stores école primaire et maternelle	27 867.60 €
Équipement salle des associations (cuisine, vaisselle, mobilier, etc.)	11 556.44 €
Coffre-fort mairie	1 578.36 €
Mobilier école (tables, chaises, tableau)	1 166.57 €
Total du compte 2135	64 194.81 €

2151 Réseaux de voirie

Phase 1 sécurisation de Mougny (honoraires et maîtrise d'œuvre)	13 639.33 €
Quai bus Noverly	27 926.28 €
Quai bus Chamarande	9 173.40 €
Travaux sur le réseau d'eaux pluviales	56 114.40 €
Total du compte 2151	106 853.41 €

21538 Autres réseaux

Fin du renforcement Telecom Coucy	108 477.47 €
Éclairage public Coucy	40 840.23 €
Renforcement Telecom Mannechy	23 711.15 €
Éclairage public Mannechy	7 237.55 €
Éclairage public route de Bossy	5 586.17 €
Total du compte 21538	185 852.57 €

2184 Matériel de bureau et mobilier

Aménagement bibliothèque	2 681.41 €
Mobilier école	791.60 €
Total du compte 2184	3 473.01 €

**TOTAL DES TRAVAUX
BUDGET COMMUNAL ANNÉE 2024** **917 696.80 €**



L'eau potable : un enjeu important

L'eau potable, ressource précieuse et indispensable à la vie, occupe une place centrale dans le développement des communes. Sa disponibilité, sa gestion et sa qualité conditionnent la santé publique, la sécurité alimentaire, le développement économique et le bien-être des habitants. Pourtant, malgré les avancées technologiques et une prise de conscience, les comportements humains limitent les quantités disponibles. C'est pourquoi nous avons préféré conserver la compétence plutôt que de la voir être gérée loin de nous. Rester maître de cette compétence est important mais l'État s'immisce dans les pratiques autour de l'eau par l'intermédiaire des agences de l'eau et encadre une surveillance allant des prélèvements à ce qui est distribué.

Notre approvisionnement

L'eau potable provient principalement de quatre captages et d'un forage. Trois captages sont situés sur le bassin versant des Usses (Châtillon, Quincy et Ferraz) et le quatrième (les Ravages) est situé sur le bassin versant du Fier. Un forage (Chaude Fontaine) est situé sur le bassin versant des Usses.

Avant d'atteindre nos robinets, l'eau brute subit très peu de traitement. Un seul est nécessaire pour assurer une qualité bactériologique suffisante. Il n'y a pas de traitement contre le risque physique ou chimique. La pollution de l'eau est une menace croissante. Elle peut provenir principalement des rejets agricoles (engrais, pesticides), industriels (métaux lourds, solvants), domestiques (eaux usées, microplastiques) et, parfois, des catastrophes naturelles. Cette pollution peut fragiliser les écosystèmes aquatiques et mettre en péril la santé humaine. La lutte contre la pollution nécessite la réduction à la source des contaminants, la dépollution des milieux et l'adoption de comportements responsables par l'ensemble des acteurs.

La mission de la mairie est avant tout de garantir la distribution d'une eau saine et conforme aux normes strictes fixées par les autorités de santé publique. Chaque année, de nombreux contrôles sont ainsi réalisés sur l'ensemble du réseau communal, jusqu'à la distribution chez les particuliers. Grâce à l'engagement de tous, notre commune bénéficie d'une eau qui répond, voire dépasse, les seuils de qualité imposés.

DÉFINITION DE L'EAU POTABLE

L'eau potable est définie comme une eau dont la qualité la rend propre à la consommation humaine sans risque pour la santé. Elle doit être exempte de contaminants microbiologiques, chimiques ou physiques à des concentrations nocives. En France, par exemple, la réglementation impose plus de 60 paramètres à surveiller, de la présence de nitrates aux résidus de pesticides par exemple.

L'ARS (Agence régionale de santé) impose un calendrier de prélèvements chaque année afin de contrôler les paramètres permettant de juger de la qualité de l'eau tout au long de l'année.

Le prix de l'eau à Chilly

Le prix de l'eau potable en France varie considérablement d'une commune à l'autre, en fonction de la ressource, de la complexité du réseau et des investissements nécessaires pour garantir la qualité. En moyenne, le coût pour l'utilisateur s'élève à 2,21 € par mètre cube pour une consommation de 120 m³. Cela uniquement pour la partie eau potable car il faut ajouter, pour ceux qui sont raccordés à un réseau d'assainissement collectif, le prix de l'eau assainie. Ce prix couvre l'ensemble du cycle, depuis la captation, le traitement, le stockage et la distribution. Chaque facture d'eau reflète donc des enjeux majeurs d'investissement dans l'entretien des infrastructures, la surveillance sanitaire, la protection des ressources et la gestion durable du service public.

À Chilly, comme ailleurs, la transparence des tarifs et la juste répartition des charges permettent d'assurer à la fois la pérennité du service et la solidarité entre usagers, tout en incitant à une consommation responsable. Le prix du mètre cube pour les consommations domestiques se monte à 1,80 €. Le coût du mètre cube pour l'eau non domestique (professionnels dont l'agriculture) est de 1,30 €.

Il faut ajouter à cette part variable une part fixe : location du compteur pour une somme de 20 € annuels et des frais d'abonnement pour 70 €.



L'Agence de l'eau perçoit des redevances sur la facture que vous payez. De nouvelles redevances ont été mises en place depuis le début de l'année 2025. La mairie assure la facturation et la perception de Rumilly, dont nous dépendons, assure l'encaissement de ce qui est dû par les consommateurs. Mais c'est bien l'Agence de l'eau qui perçoit la totalité de ces redevances : 43 centimes par mètre cube au titre de la consommation et 1 centime par mètre cube au titre de la performance des réseaux d'eau potable. Une redevance au titre des prélèvements dans le milieu naturel est également due par la commune à l'Agence de l'eau depuis de très nombreuses années et se monte à plusieurs milliers d'euros par an. La commune doit déclarer les volumes prélevés dans le milieu naturel. Pour cela des compteurs sont installés sur chaque point de prélèvement et permettent de mesurer les volumes prélevés. Ces compteurs sont surveillés et contrôlés par des organismes mandatés par l'Agence de l'eau.

Les travaux

Le schéma directeur de l'eau potable a été validé par le Conseil municipal en 2015. Ce document dresse un état des lieux et donne les priorités d'actions à mener pour améliorer la situation. Des travaux sont planifiés, des recherches de fuite suggérées et des améliorations de configuration de réseaux proposées. De nombreuses actions avaient été prévues et une bonne partie ont été réalisées.

Des recherches de fuites ont été menées immédiatement après la validation du schéma. Trois grosses fuites ont été réparées et des interventions sur quelques fuites mineures ont complété cette opé-

ration indispensable à court terme. Cela a permis de réduire les volumes prélevés et les pertes.

Peu de travaux ont été réalisés sur les réseaux d'eau potable de 2016 à 2018. Les investissements sur ce budget ont entièrement porté sur l'assainissement durant cette période (compétence abandonnée sur ordre préfectoral au 1^{er} janvier 2017). Un maître d'œuvre (cabinet Montmasson) a été choisi pour assurer la mission de bureau d'étude et d'accompagnement administratif pour les travaux à venir durant la période 2019-2027. Si l'année 2020 n'a pas pu voir se réaliser des travaux, ont été réalisés en 2021-2022 (phase I) :

- la remise en service du forage de Chaude Fontaine avec la création d'un bâtiment technique et la mise en place d'une désinfection par ultraviolet ;
- la reprise complète du réservoir de Curnillex avec l'adjonction d'un local technique comprenant une unité de désinfection par ultraviolet ;
- la liaison entre ce réservoir et le hameau éponyme a été refaite entièrement, et celle entre Grange Boulliet et les Vernays est neuve depuis les travaux ayant modifiés l'alimentation du hameau.

La réhabilitation complète des réseaux de Ferraz et Quincy et une liaison de Ferraz à Vers Grange, comprenant la réfection du vieux réseau jusqu'à Darogne, ont constitué les principaux travaux de la phase suivante (2024-2025, phase II). Le réseau reliant Chez Grillon à Vers Grange a été changé. Les deux sources de Ferraz et Quincy ont été mutualisées au réservoir de Ferraz avec la création d'une station de pompage en contrebas de la source de Quincy.

Les travaux à venir cet automne concernent l'alimentation du complexe sportif depuis les plats du Mont. Cela doit assurer également la défense incendie du site de manière réglementaire (aide de l'État à hauteur de 20% au titre de la DSIL et de 30% du Conseil départemental). La dernière vieille antenne de distribution de Curnillex sera changée. La liaison de Grange Boulliet à Planaise sera mise à neuf, ainsi que le réseau de distribution du hameau cible. Ces travaux vont se dérouler entre octobre 2025 et le printemps 2026 et seront aidés à hauteur de 30% par le Conseil départemental. Il restera quelques petits réseaux à refaire ensuite : la Cry d'en bas, le Châtelard, la Corbière.

Ces travaux sont financés uniquement par le budget de l'eau. Seul le Conseil départemental nous aide pour les gros travaux à hauteur de 30% de manière générale. Les travaux de la phase I se sont montés à 850 000 € TTC et 48 000 € TTC de maîtrise d'œuvre. Nous avons été subventionnés à hauteur de 260 000 € par le Conseil départemental (29%) et une subvention exceptionnelle d'un montant de 198 000 € par l'Agence de l'eau (22%). La phase II a coûté 1 950 000 € TTC et 115 500 € TTC de maîtrise d'œuvre. La subvention du Département se monte à 465 000 € (27%). Pour mémoire, la maîtrise d'œuvre comprend le bureau d'études, la coordination Sécurité protection de la santé et les frais liés aux diagnostics amiante et HAP. Les restes à charge sont de 316 000 € pour la phase I et 1 315 000 pour la phase II. Ces chiffres s'obtiennent en retirant au coût total les subventions et la TVA récupérée.

Protéger la ressource

Préserver la ressource en eau nécessite une gestion intégrée et durable. Cela inclut :

- La protection des captages et des bassins versants. Les périmètres immédiats de nos captages sont entièrement protégés de manière réglementaire. Afin d'assurer cela, le périmètre des captages des

Ravages a été entièrement refait ce dernier hiver. Le périmètre de Chaud Fontaine avait été refait en 2022. Les autres périmètres sont en bon état.

- L'amélioration de l'efficacité des réseaux de distribution afin de limiter les pertes par fuites. Des recherches de fuite sont faites régulièrement. Un suivi hebdomadaire des consommations par secteur est assuré par un relevé physique des compteurs. Cela permet de détecter des surconsommations anormales et de visiter les principaux points du réseau ; rien ne remplace l'œil humain pour remarquer les dysfonctionnements.
- La sensibilisation du public aux gestes économes, comme la réduction du gaspillage ou la réutilisation des eaux grises ou de pluie.

Garantir l'accès à une eau potable de qualité requiert l'engagement de tous : institutions, collectivités, entreprises et citoyens. Ceux qui déclarent « je paye, donc je veux un service et ne rien faire » ont tort. Chacun peut agir :

- en évitant de gaspiller l'eau au quotidien,
- en adoptant des produits écoresponsables,
- en participant à des actions de sensibilisation et d'éducation sur l'eau et l'environnement.

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
2026



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si vous vivez en France, vous devez vous inscrire

sur la liste électorale d'une mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez vous inscrire soit sur une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

Conditions à remplir : avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, être français, jouir de vos droits civils et politiques.

Comment s'inscrire ?

- En vous rendant à la mairie afin de compléter le formulaire correspondant.
- En faisant la demande directement en ligne sur le site internet www.service-public.fr.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous rappelons à toute personne nouvellement domiciliée sur la commune qu'elle est invitée à se présenter au secrétariat de la mairie munie de ses papiers d'identité.

Cette démarche permet à la mairie de pouvoir recenser tous les nouveaux habitants et, pour vous, de pouvoir renseigner la poste, les livreurs, les services des impôts...



L'eau paraît omniprésente sur notre territoire. Mais demain? Dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique, la ressource en eau doit être préservée. Chaque citoyen a son rôle à jouer, en commençant par modérer ses consommations.

Pour conclure, en adoptant ces gestes quotidiens, chacun contribue de façon tangible à la préservation de l'eau potable. L'implication individuelle, lorsqu'elle s'inscrit dans une dynamique collective, devient une force capable de répondre aux défis croissants liés à la gestion de cette ressource précieuse. Les innovations technologiques et les pratiques durables offrent des perspectives encourageantes pour préserver cette ressource vitale. L'eau potable est bien plus qu'une simple ressource, elle est la vie.

La sensibilisation, l'éducation et l'engagement citoyen sont essentiels pour garantir une connaissance suffisante à tous. Aujourd'hui, plus personne ne peut ignorer l'importance des enjeux hydriques. À chacun d'avoir une conscience qui doit permettre aux générations futures d'espérer avoir encore de l'eau potable en suffisance.

DIX GESTES SIMPLES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN

1. Je ferme le robinet pendant le lavage des mains, des dents, de la vaisselle, etc.
2. Je fais attention aux fuites d'eau, en contrôlant régulièrement mon compteur d'eau.
3. Je répare mes robinets et ma chasse d'eau lorsqu'ils fuient.
4. Je préfère les douches aux bains.
5. J'installe une pomme de douche avec un aérateur.
6. J'installe des mitigeurs thermostatiques.
7. J'équipe ma chasse d'eau d'un bouton poussoir à double commande.
8. Je récupère l'eau de pluie pour arroser les plantes et mon jardin.
9. J'optimise l'utilisation de mon lave-linge et de mon lave-vaisselle et je choisis des appareils économes en eau à l'achat.
10. Je lave ma voiture dans une station de lavage.

16 ANS C'EST LE RECENSEMENT!

RECENSEMENT

Les jeunes hommes et jeunes filles doivent se faire recenser à 16 ans, dans le mois de leur anniversaire. Il suffit de se présenter en mairie muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents. Une attestation de recensement sera remise.

Nous rappelons que cette démarche est obligatoire et que de nombreuses administrations demandent un justificatif du recensement lors des examens scolaires ou lors du passage du permis de conduire.

FRONTALIERS

Vous êtes travailleurs frontaliers de nationalité suisse ou doubles nationaux (Suisse et autre nationalité) et vous habitez Chilly, faites vous recenser en contactant la mairie.

Une compensation financière est attribuée aux communes selon le nombre de résidents travaillant dans le canton de Genève. Cette déclaration est rapide, ne vous coûte rien et n'a aucune incidence sur votre déclaration de revenus.

Pour les Français travaillant en Suisse, cet enregistrement est automatique.



L'entretien de la voirie : enjeux et perspectives

La voirie, ensemble des voies de communication accessibles au public, constitue l'ossature des déplacements quotidiens. Habiter en milieu rural comme à Chilly impose d'avoir une voiture pour effectuer la quasi-totalité des déplacements nécessaires. La qualité de leur revêtement et les éléments de voirie sont une importance capitale pour la sécurité et l'image de notre territoire. Pourtant, l'entretien de la voirie reste une tâche complexe, exigeante et trop souvent invisible aux yeux du plus grand nombre. Elle est surtout très coûteuse mais indispensable.

L'entretien courant regroupe les opérations régulières nécessaires au maintien en bon état d'usage de la chaussée et de ses abords. On y retrouve le balayage, l'enlèvement des feuilles et déchets, le désherbage, le nettoyage des avaloirs et des grilles d'eaux pluviales, la maintenance de la signalisation horizontale et verticale. L'entretien structurel est constitué d'opérations plus lourdes, souvent programmées, visant à réparer, renforcer ou renouveler la structure même de la chaussée (réfection du revêtement, rebouchage des nids-de-poule, reprise des joints, renforcement de la couche de roulement, etc.).

Une grosse partie des travaux réalisés ces dernières années a consisté à sécuriser les déplacements piétons et forcer à ralentir les véhicules dans les traversées de village. Les traversées de Novéry, du chef-lieu et de Mougny ont notamment été aménagées pour sécuriser les déplacements vers les abribus et l'école notamment. Il reste à aménager

une partie de Mougny, une dernière partie de la RD 197A à Novéry et une partie du cœur du chef-lieu. Des interrogations sont posées quant à la possibilité de régler différemment la circulation dans la traversée de Coucy. Pour la partie moins visible, les fossés sont régulièrement entretenus ou reprofilés. Des enrobés neufs et une structure renforcée ont été posés sur la totalité de la route de Mannecy depuis dix ans (un tiers du linéaire a été payé par les carrières). La majorité des routes du Stade et des Vernays a été enrobée. En 2025, les travaux de sécurisation de l'entrée de Mougny ont coûté 180 000 € TTC.

À court terme, la route de Ferraz doit être entièrement regoudronnée cet automne (estimatif des travaux à 200 000 €). Les projets suivants sont de refaire partiellement la route de Botilly et de reprendre ponctuellement des portions de route abîmées.

Face à l'accroissement du trafic, au vieillissement des infrastructures, à la présence de véhicules de plus en plus gros et au changement climatique, les défis à relever sont nombreux. Il nous faut surtout maîtriser les coûts en optimisant les investissements pour éviter la dégradation rapide du réseau.

L'entretien de la voirie est bien plus qu'une simple question de réparation : il s'agit d'un enjeu pour le bien-être collectif, la mobilité durable et la valorisation du territoire. Investir dans des infrastructures de qualité, c'est assurer la sécurité et la qualité de vie de tous.



À noter dans vos agendas

5^e Marche rose de Chilly

Dans le cadre d'Octobre rose, mois dédié à la sensibilisation au dépistage du cancer du sein, la commune de Chilly organise, en partenariat avec l'association La Chillyenne, sa cinquième Marche rose. Venez partager un moment convivial en famille ou entre amis, tout en soutenant la lutte contre le cancer du sein et en redécouvrant les paysages de notre belle commune.

- **Dimanche 19 octobre 2025**
- Rendez-vous à la salle des fêtes de Chilly
- Inscriptions sur place de 8h à 10h
- Tarif : 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 12 ans)
- Parcours au choix : environ 7 km (petit parcours, environ 14 km (grand parcours)
- Sur place : ravitaillement offert par la municipalité, et buvette et restauration au profit de l'association Des Elles pour Vous.

L'intégralité des fonds récoltés sera reversée à l'association Des Elles pour Vous et au Comité féminin pour le dépistage du cancer du sein des Savoie. Venez nombreux marcher pour la santé, la solidarité et l'espoir! 



Le repas des aînés aura lieu le dimanche 16 novembre 2025. Toute personne, dès 67 ans, recevra une invitation de la part de la mairie. Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.

Restez connectés avec votre commune!

La commune de Chilly met à votre disposition deux outils pratiques pour rester informés, participer à la vie locale et accéder rapidement aux services municipaux.



Le site internet de la commune
www.chilly74.fr

Vous y trouverez :

- Les actualités et événements
- Les comptes-rendus du Conseil municipal
- Les démarches administratives
- Les infos pratiques : écoles, horaires de la mairie, urbanisme, etc.

Une vraie porte d'entrée numérique pour tous les habitants !



L'application IntraMuros
Téléchargeable gratuitement
sur Android et iOS



Avec IntraMuros, recevez en temps réel :

- Les alertes locales (coupure d'eau, travaux, intempéries)
- Les infos de la mairie
- L'agenda des événements
- Les offres d'emploi, associations, commerces, petites annonces...

Simple et intuitive, l'appli vous permet aussi de signaler un problème en un clic.

Comment s'abonner ?

1. Téléchargez IntraMuros sur votre smartphone ou flasher ce QR Code
2. Recherchez « Chilly (74270) »
3. Activez les notifications pour ne rien manquer !



Plus d'infos sur www.chilly74.fr
Restons connectés, restons informés !

Les ordures ménagères

En 2021, la Communauté de communes Usse et Rhône (CCUR) a fait le choix d'abandonner les conteneurs à roulettes (750 litres) pour la collecte des Ordures ménagères résiduelles (OMR). Il avait été remarqué que ces conteneurs étaient souvent en mauvais état, sales et peu pratiques puisque la dépose des sacs par les personnes imposait de soulever et donc de toucher le couvercle. Leur collecte était également devenue coûteuse (deux personnes par camion et une multitude de manipulations). La mise en place de conteneurs de 5 m³ est apparue comme la bonne solution pour pallier tous ces défauts. Ils sont faciles à nettoyer et leur sobriété de conception en font des matériels faciles à réparer et esthétiquement neutres. La dépose des sacs se fait en poussant la trappe, sans toucher au conteneur. Ils sont munis de deux trappes situées de part et d'autre du conteneur. Cela facilite leur remplissage.

Avec la mise en place des nouveaux conteneurs, l'augmentation des coûts de collecte a été limitée. Cela a permis de ne pas augmenter la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Chilly a fait partie de la quatrième vague de changement. Nous sommes intégrés depuis la fin du mois de mars aux nouvelles tournées de collecte. La collecte à Chilly devrait être stabilisée au mardi matin. Vingt conteneurs ont été dédiés à la commune de Chilly. Ces vingt conteneurs ont le potentiel de remplacer 130 bacs à roulettes (114 existants lors du remplacement). Il a fallu trouver des emplacements correspondant aux nouvelles règles de collecte : pas de fils aériens au-dessus des emplacements, un accès pour le camion de collecte et un accès sécurisé pour les usagers.

Le point de collecte (OMR et tri) du cimetière pose quelques problèmes d'accès et n'est pas des plus opportuns près d'une entrée de cimetière. Son positionnement provisoire a quelque peu duré par défaut de meilleure solution. Les bacs OMR ont été déplacés au lieu-dit Bois Magnin pour une mutualisation avec le hameau de La Cry. Les bacs de tri devraient y être positionnés également lorsque la commune sera maître du foncier.

Cette transition vers des conteneurs modernes ne s'est pas faite sans quelques ajustements. Les habitants ont dû être sensibilisés à l'utilisation

des nouvelles installations, notamment en ce qui concerne le respect des trappes et la propreté des emplacements. Les retours des usagers sont majoritairement positifs, bien que certains regrettent l'absence de bacs individuels, jugés plus pratiques dans des situations particulières.



Par ailleurs, la commune et la CCUR envisagent des solutions innovantes pour optimiser encore davantage la gestion des déchets. L'installation de bacs pour la collecte des gros cartons bruns doit se faire cet automne. L'installation de caméras de surveillance près des points de collecte est à l'étude afin de prévenir les dépôts sauvages. La déchetterie du Val des Usse est située à proximité immédiate de la commune. Rien ne justifie un dépôt illégal, ni la fainéantise, ni la bêtise. Ces efforts témoignent d'une volonté continue de modernisation et de respect des enjeux écologiques.

Les trois déchetteries

La Communauté de communes Usse et Rhône assure la gestion de trois déchetteries intercommunales.

Tous les administrés de la CCUR ont accès aux trois déchetteries. Il n'est pas demandé de carte d'accès, ni de ticket de paiement pour les professionnels. Toutefois ces déchetteries sont prioritairement réservées aux particuliers. L'apport des professionnels est toléré. Il est fonction du remplissage des bennes et du flux de déchets apportés.

DÉCHETTERIE DE FRANGY

Champagne - route de Biolle
74270 Frangy

DÉCHETTERIE DE ST-GERMAIN-SUR-RHÔNE

Les Rippes
74910 Saint-Germain-sur-Rhône

DÉCHETTERIE DE SEYSSSEL

Route du Fier
74910 Seyssel

Les trois déchetteries sont fermées les jours fériés.

		HORAIRES D'ÉTÉ DES DÉCHETTERIES		
		FRANGY <i>Horaires du dimanche à mardi, au dernier dimanche d'octobre</i>	SAINT-GERMAIN SUR RHONE <i>Horaires du 2 mai au 30 septembre</i>	SEYSSSEL <i>Horaires du dimanche à mardi, au dernier dimanche d'octobre</i>
LUNDI	MATIN	FERMETURE	FERMETURE	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	13h30 - 17h30		13h30 - 16h30
MARDI	MATIN	9h - 12h	FERMETURE	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	FERMETURE		FERMETURE
MERCREDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	14h - 17h
JEUDI	MATIN	9h - 12h	FERMETURE	8h30 - 12h30
	APRÈS-MIDI	FERMETURE		13h30 - 17h30
VENDREDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	FERMETURE
	APRÈS-MIDI	13h30 - 17h30	FERMETURE	
SAMEDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h30
	APRÈS-MIDI	13h30 - 17h30	13h30 - 16h30	13h30 - 17h30
ATTENTION		L'accès à la déchetterie n'est plus autorisé aux usagers 10 minutes avant les heures de fermeture Les déchetteries sont fermées les jours fériés Merci de respecter les consignes et nos agents		
CONTACTS		Pôle Intercommunal 74 route de la Sarrazin - CHATELAIN - CHATELAIN ☎ 04 50 77 93 55 ou 04 50 77 93 56 		

		HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES		
		FRANGY <i>Horaires du dimanche à mardi, au dernier dimanche d'octobre</i>	SAINT-GERMAIN SUR RHONE <i>Horaires du 1^{er} octobre au 30 avril</i>	SEYSSSEL <i>Horaires du dimanche à mardi, au dernier dimanche d'octobre</i>
LUNDI	MATIN	FERMETURE	FERMETURE	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	14h - 17h30		13h30 - 16h30
MARDI	MATIN	9h - 12h	FERMETURE	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	FERMETURE		FERMETURE
MERCREDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	9h - 12h
	APRÈS-MIDI	14h - 17h30	13h30 - 16h30	14h - 17h
JEUDI	MATIN	9h - 12h	FERMETURE	8h30 - 12h30
	APRÈS-MIDI	FERMETURE		13h30 - 17h30
VENDREDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	FERMETURE
	APRÈS-MIDI	14h - 17h30	FERMETURE	
SAMEDI	MATIN	9h - 12h	8h30 - 12h	8h30 - 12h30
	APRÈS-MIDI	14h - 17h30	FERMETURE	13h30 - 17h30
ATTENTION		L'accès à la déchetterie n'est plus autorisé aux usagers 10 minutes avant les heures de fermeture Les déchetteries sont fermées les jours fériés Merci de respecter les consignes et nos agents		
CONTACTS		Pôle Intercommunal 74 route de la Sarrazin - CHATELAIN - CHATELAIN ☎ 04 50 77 93 55 ou 04 50 77 93 56 		

CE QUE L'ON PEUT Y DÉPOSER



BOIS



CARTONS



DEEE



ENCOMBRANTS



DÉCHETS VERTS



HUILES DE FRITURES



HUILES DE VIDANGE



MÉTAUX



PILES ET ACCUMULATEURS



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



Covoiturage

Le covoiturage sur BlaBlaCar Daily devient gratuit grâce au soutien de la Communauté de communes Usse et Rhône, et avec le soutien financier du Fonds vert - France nation verte.

Depuis le 2 décembre 2024, la Communauté de communes Usse et Rhône soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application BlaBlaCar Daily. Grâce à cette aide, les conducteurs recevront au minimum 1,50 € à chaque covoiturage et le trajet devient gratuit pour le passager.

Alors que la hausse des prix de l'énergie pèse sur les budgets des ménages, ce soutien est essentiel dans une région où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail. En effet, en Haute-Savoie, près de 78,5% des actifs se rendent au travail en voiture.

Comment ça fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement avec le minimum de détour pour le conducteur.
3. Le conducteur reçoit une compensation de 1,50 € à 4 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, le trajet est gratuit grâce au soutien de la Communauté de communes Usse et Rhône.^[1]

[1] Pour les trajets de 2 à 80 km ayant une origine ou une destination sur le territoire de la CC Usse et Rhône.

Transports scolaires en Haute-Savoie

Cette année l'abonnement au transport scolaire évolue !

Il est gratuit pour les maternelles et primaires ayants droit et un droit d'abonnement doit être acquitté pour les collégiens et lycéens ayants droit de 120 € ainsi que pour les élèves non ayants droit (de la maternelle à la terminale) de 225 €.

La nouvelle offre Scolaire + Mobilité Région donne un accès illimité sans frais supplémentaires, du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026, au réseau La Région vous transporte, en plus de votre abonnement scolaire. Cette offre concerne tous les cars Région, cars Région express et TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) circulant sur le territoire.

ANTENNE DES TRANSPORTS INTERURBAINS ET SCOLAIRES EN HAUTE-SAVOIE :

3, rue du 30^e Régiment d'Infanterie - Annecy
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14 à 17h.

Accueil téléphonique du lundi au samedi de 8h à 19h - Allo la Région vous transporte **04 8000 7000**



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Transport scolaire : la rentrée 2025 en Haute-Savoie

ABONNEMENT NOUVEAUTÉ
SCOLAIRE + MOBILITÉ RÉGION

→ **Gratuit*** pour les maternelles et élémentaires

→ **120 €/an*** pour les collégiens et lycéens

Pour tous un **accès illimité** au réseau
La Région vous transporte pendant 1 an**



Allo
la Région
vous transporte.
04 8000 7000

laregionvoustransporte.fr

*Tarifs uniquement applicables aux ayants-droit aux transports scolaires de la Région
**Du 01/09/2025 au 31/08/2026 accès à tous les cars Région, cars Région express, trains et cars TER sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes
(en savoir plus sur la regionvoustransporte.fr)

Transports publics

Y13 → SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS → FRANGY



Y21 → ANNECY → SEYSSEL



Y22 VALSERHÔNE ANNECY

- VALSERHÔNE Gare
- VALSERHÔNE Lafayette / Parc de Savoie
- ÉLOISE Croisée d'Éloïse
- CHÊNE-EN-SEMINE La Semine P+R
- VANZY Chef Lieu
- CHESSNAZ Mons
- FRANGY Esplanade
- MUSIEGES Serrasson
- SALLENOVES Les Îles
- SALLENOVES Bonlieu
- SALLENOVES Chef Lieu
- SALLENOVES La Tatte
- MESIGNY Route de Grésy
- MESIGNY Massy
- LA BALME-DE-SILLINGY Les Grandes Vignes
- LA BALME-DE-SILLINGY Lac de La Balme
- LA BALME-DE-SILLINGY Le Marais
- LA BALME-DE-SILLINGY Gendarmerie
- SILLINGY Collège P+R
- SILLINGY Contamine
- SILLINGY Le Fhioulet
- SILLINGY Hélios
- SILLINGY Le Prieuré
- SILLINGY Crêt de Feuillet
- SILLINGY Les Grands Champs
- EPAGNY METZ-TESSY Roseaux
- EPAGNY METZ-TESSY Tuilerie
- ANNECY Le Rabelais
- ANNECY Chorus
- ANNECY Gare routière

Frelon asiatique et recherche de nids

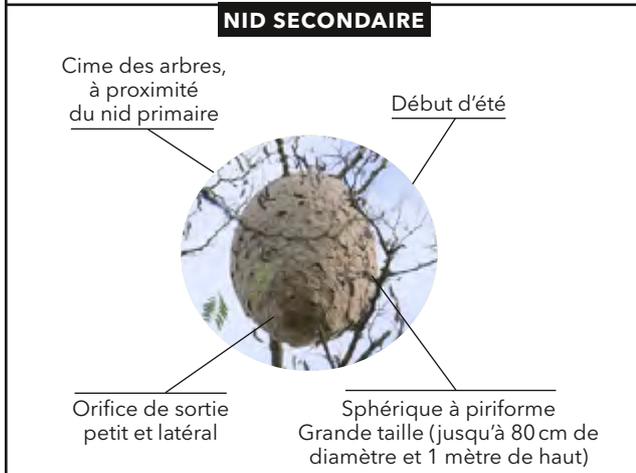
Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité^[1] et la santé des abeilles^[2].

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS^[3], vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

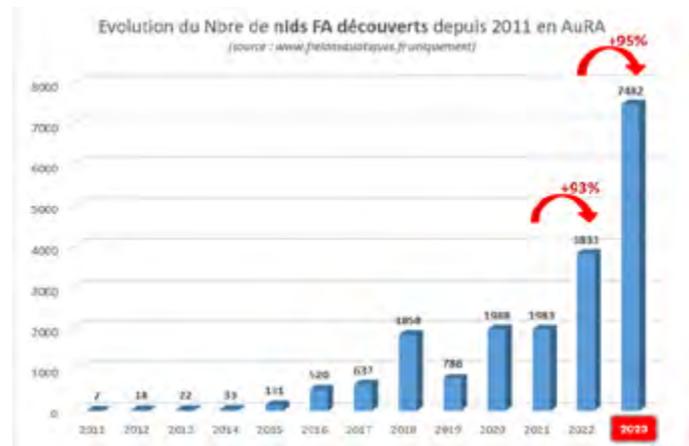
Deux types de nids peuvent être observés au cours de l'année :

- les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.



2023 : des indicateurs à la hausse

La saison 2023 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +95% par rapport à 2022).



Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2023 nous incite à la plus grande vigilance pour 2024. Il est donc essentiel de déclarer, nous comptons sur vous !



Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne :

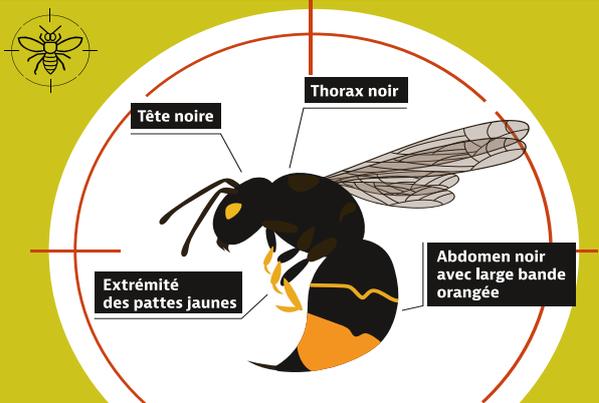
frelonsasiatiques.fr

Section apicole GDS
Auvergne Rhône-Alpes

[1] Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

[2] Arrêté du 26 décembre 2012

[3] FRGDS : Fédération régionale des groupements de défense sanitaire



SIGNALE TON FRELON

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de **Frelons Asiatiques** ?

Prenez une photo et signalez votre suspicion sur le site : www.frelonsasiatiques.fr



GAZ INVISIBLE ET INODORE, LE MONOXYDE DE CARBONE PEUT ÊTRE MORTEL

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS

AÉRER TOUS LES JOURS

Chauffage d'appoint non électrique
2H MAXIMUM EN CONTINU

INTERDIT EN INTÉRIEUR
Groupe électrogène, barbecue et brasero à installer en dehors du logement

Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.

N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.

PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Chaque geste compte



« Je baisse, j'éteins, je décale », peut-être savez-vous déjà quels sont les gestes à appliquer dans son quotidien pour économiser l'énergie ?

Baisser le chauffage à 19°C dans son logement, c'est un geste simple qui permet une baisse de sa consommation : 1°C de moins chez soi permet de réaliser 7% d'économie d'énergie par an. Un geste positif pour l'environnement et pour son budget !

Grâce à la mobilisation de tous les Français, des entreprises et de l'État, la consommation d'énergie en France a déjà baissé de plus de 10% les deux hivers derniers par rapport à 2018-2019. Ensemble, faisons encore mieux cette année !

Plus d'infos sur chaquegestecompte.gouv.fr

Fêtes des hameaux

Fête du hameau de Noverly

Le samedi 5 juillet, les habitants de Noverly se sont retrouvés pour leur fête annuelle, un rendez-vous désormais attendu et apprécié. Cette édition 2025 a été l'occasion d'accueillir chaleureusement les nouveaux arrivants du hameau et de renforcer les liens entre voisins.

La pelouse de Jean-Louis et Évelyne, hôtes du jour, s'est transformée en un véritable lieu de rencontre. Chacun avait apporté une entrée à partager, tandis que le Comité du hameau de Noverly s'est occupé des grillades, du fromage, des desserts et des boissons. Après le déjeuner, les festivités se sont poursuivies avec des parties de pétanque et des jeux de société, dans une ambiance joyeuse et détendue. Au total, 43 personnes ont participé au

repas du midi, et certains ont prolongé la journée autour d'un barbecue en soirée. Au-delà du plaisir de se retrouver, cette fête renforce le sentiment d'appartenance à la communauté de Noverly et, plus largement, à la commune de Chilly. Dans nos vies souvent bien remplies, ces moments sont parfois les rares occasions de se rassembler et de mieux se connaître.

Le Comité du Hameau de Noverly remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur bonne humeur, ainsi que Jean-Louis et Évelyne pour leur accueil chaleureux. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition placée, une fois encore, sous le signe du partage et de la convivialité !

Fête de Curnillex

Ce dimanche 20 juillet s'est déroulée à Curnillex la Fête du hameau.

Sous l'impulsion d'un petit noyau d'habitants, une tradition vieille de plus de trente ans a été remise au goût du jour. L'occasion pour une trentaine de voisins du hameau de se retrouver dans la grange de la ferme des Berthet pour mieux se connaître en partageant les plats que chacun avait préparé et un moment joyeux et sympathique.





Fête de Noverly 2025

Fête des voisins Botilly, La Corbière et La Genevriaz

Nous nous sommes rencontrés le dimanche 6 juillet à 12h aux écuries de Botilly à l'occasion de notre traditionnelle Fête des voisins. Un rendez-vous qui a réuni un peu plus d'une trentaine de participants.

Cet évènement est, pour nous, l'occasion de se connaître davantage et de partager de bons moments de convivialité, de partage et d'amitié.

Nous avons clôturé cette journée par un petit casse-croûte avant de rentrer chacun chez soi.

Nous remercions vivement Annie, Virginie et Louis pour leur hospitalité ainsi que nos bénévoles Armand, Serge, Louis, Christian et Cyril qui œuvrent pour le bon déroulement de cette journée.



La classe des CP et des GS/CP à la piscine de la Semine

Du 16 juin au 4 juillet, nous sommes allés tous les jours à la piscine. Nous avons appris à nager avec Davy et Isabelle, nos maîtres-nageurs. Nous avons appris à sauter dans l'eau en faisant la fusée, à faire l'étoile de mer sur le dos et sur le ventre, à plonger dans le grand bassin, à nager sur le dos et sur le ventre en mettant la tête sous l'eau, à aller chercher des anneaux au fond de l'eau, glisser sur le toboggan pour rentrer dans l'eau...

Dans l'eau, on a adoré :

- aller chercher des anneaux au fond de la petite et la grande piscine,
- jouer dans la cage : descendre pour toucher le fond,
- faire le crocodile : allongé dans l'eau, on met la tête dans l'eau pour faire des bulles,
- plonger dans le trou du tapis,
- faire la fusée : on s'allonge et on tend les bras en joignant nos mains, et on va le plus loin possible,
- sauter dans le grand bassin,
- glisser sur le toboggan : sur le ventre, la tête la première, sur le dos, assis...,
- faire l'étoile de mer sur le dos et sur le ventre,
- nager avec la tête sous l'eau,
- regarder sous l'eau : on voit un peu flou,
- nager tout au fond de la piscine.

Merci à la mairie pour toutes ces séances de piscine que nous avons appréciées.

Les élèves des classes de CP et de GS/CP



Notre classe bleue (CE1/CE2 de Solène et Nathalie)

Nous sommes partis en classe bleue du 16 juin au 20 juin. On est arrivé à 10h aux Carroz d'Arâches, plus précisément au centre Creil'Alpes. Les parents accompagnateurs étaient Cinzia, Anthony, Sébastien, Julie, Cyrielle, Florent, Fanny et Marie.

Nous avons fait huit fois piscine (2 heures par jour) et l'eau était bonne. Le maître-nageur s'appelait «capitaine Aquarius» ou alors Germain et le surveillant de baignade s'appelait Simon, il nous observait et gardait Émilie. Nous avons appris à faire des plongeurs, la fusée, nous avons bien nagé. Et nous avons TOUS réussi le test final. Pour protéger nos yeux on pouvait prendre les lunettes de piscine. Nous avons fait une heure de classe par jour pour envoyer des cartes postales et remplir nos livrets souvenirs.



Les chambres étaient très très bien. On pouvait visiter les chambres des copains. On a bien dormi mais il faisait très chaud. La nourriture était délicieuse. Nous avons mangé une pizza, une gaufre à la chantilly, des potatoes, du bon poulet... C'était l'anniversaire de maîtresse Nathalie le jeudi.

Nous avons joué au ping-pong, au baby-foot, lu des livres, fait des jeux de société, des constructions en Kapla...

Dehors nous avons joué à des jeux imaginaires, comme Jurassic World, à la pétanque, au basket (parfois avec Germain), au badminton, au foot (avec les papas), à épervier chasse, au hula hoop, aux jeux d'adresse, à des jeux de mains, à faire des parcours... Nous pouvions nous mélanger avec les élèves des autres classes.

Nous avons fait des jeux d'orientation pour découvrir le centre et trouver l'animal totem du centre: la marmotte.

À la veillée de mercredi on a appris la piraterie par des jeux.



Le météorologue de Inoxtag nous a parlé de la météo et expliqué presque tout sur le ciel. Les cumulonimbus créent les orages, les gros nuages blancs sont des cumulus... Il nous a raconté qu'une vache s'était plantée dans un arbre à 3 mètres du sol lors d'une tornade en Amérique et qu'un éclair avait cassé le toit et la cheminée d'une maison devant lui. Sur des photos il a montré une tornade qui avait failli aller sur Annecy, des photos de ciel orange à cause du sable du Sahara... Il nous a prédit du beau temps jusqu'au premier juillet et des orages le jeudi 26 juin. Il a voulu casser un œuf en caoutchouc sur la tête de maîtresse, c'était pour nous montrer la taille d'un gros grêlon.

Jeudi soir nous avons regardé, pour la veillée, des films d'animation (avec des bonbons) et un spectacle de bolas lumineuses fait par les animatrices Valentine et Clémence. C'était magnifique.

Cette aventure en classe bleue était géniale, incroyable, unique, fantastique, inoubliable !

Merci à Solène et Nathalie les maîtresses pour cette aventure !

Les élèves de Nathalie

Merci à l'USEP de Chilly et à la mairie pour nous avoir aidé financièrement à réaliser ce projet.

Les maîtresses

La classe verte 2025 des CE2, CM1 et CM2

Avant la classe verte, nous nous sommes entraînés à faire du vélo dans la cour : des ateliers de freinage, prise des ronds points, passage des vitesses...

Plus tard, nous avons fait des sorties à vélo sur la route autour de Chilly : il y avait des grosses montées et des grosses descentes. On est allé jusqu'à la Combe-de-Sillingy ! Un jour le sol était glissant car il a plu : cela adhérait moins :(Il y avait des sorties plus dures que d'autres.

Une fois prêts à pédaler... départ en classe verte le mardi 17 juin à 8h45. On a marché pendant longtemps... très très longtemps (au moins 70 heures!!!!!!) et 17 kilomètres pour aller à Seyssel, au camping du Haut-Rhône. On a supplié maîtresse pour manger le pique-nique le plus vite possible et elle a cédé :).

On est arrivé à 16h27 au camping, on s'est installé dans les tentes, on a pris notre douche et on est

allé manger au restaurant ! Une attaque de milliards de limaces féroces a obligé un groupe d'enfants à changer de tente !

Pendant le séjour, nous avons fait une course d'orientation à la base de loisirs de Seyssel Ain. D'abord, on a fait des ateliers d'orientation et un rallye photo. On a cherché des balises partout dans la base de loisirs, en s'aidant d'une carte. On s'est bien débrouillé !

Pendant un autre atelier on devait aller cacher un plot et les autres copains devaient le retrouver grâce à notre indication sur la carte. Pas facile quand les copains prennent la carte à l'envers...

Avec la chaleur, on avait qu'une envie, rester à l'ombre sous un arbre et se baigner (et manger une glace) ! Mais la maîtresse a dit non... On a aussi enterré nos copains sous des cailloux pour qu'ils restent bien au frais...



Le jeudi soir, pour la dernière veillée, nous sommes allés au jardin public de Seyssel pour un spectacle *Incroyables talents*. Il y avait plusieurs numéros très différents : de la danse, de la gymnastique, du football... complètement improvisé, des chants, du beatbox et même une mamie qui faisait du jonglage avec sa petite fille !

Ensuite, nous sommes tous allés sur scène pour danser et s'amuser. Des personnes nous regardaient de leur balcon et nous ont même applaudis !



Mais, le lendemain... c'était différent... Quarante-huit kilomètres à vélo sur la Via Rhôna, c'était moins drôle ! On a eu très chaud mais nous sommes arrivés à midi à Chanaz pour pique-niquer et nous nous sommes arrêtés à Motz pour nous rafraîchir avec une grande bataille d'eau !



Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école de Chilly



S'investir pour combattre les cancers pédiatriques avec Septembre en or

Le mouvement fête ses 9 ans d'existence au niveau international.

Chaque année en France, plus de 2500 enfants sont touchés par un cancer, mais seulement 80% d'entre eux guérissent dont 2 sur 3 enfants avec des séquelles. Quatorze soirées caritatives pour récolter des dons pour la recherche contre les cancers pédiatriques seront sur tout le territoire allant du Pays d'Alby, jusqu'à Seyssel et ses environs. Vos dons seront remis en intégralité à la ligue contre le cancer 74. Cette association participe au financement de la recherche sur les cancers pédiatriques.

Septembre en Or - Le Chéran - Usse et Rhône : qu'est-ce que c'est ?

La sensibilisation de la population aux cancers pédiatriques par un médecin, dans le but de récolter des dons pour la recherche contre les cancers pédiatriques. Le principe : pour 1 pizza/burger/kebab/plat alsacien vendu, 1 € ira à la ligue contre le cancer. Les bienfaiteurs s'engagent à verser une partie de leurs recettes à la lutte contre les cancers pédiatriques. Un stand sapeurs-pompiers sera déployé aux côtés des foodtrucks : les pompiers y récolteront les dons, avec distributions de ruban en or, inscriptions pour le tirage au sort et apporter notre soutien au mouvement.

Des conférences sur les cancers pédiatriques

Présence du Dr Jean Datchary, président de la Ligue contre le cancer en Haute-Savoie, avec la participation de la Ligue contre le cancer de l'Ain, et de chercheurs soutenus par la Ligue. Les soirées débiteront par une conférence animée par un médecin

14 municipalités engagées dans l'action !

Avec leur soutien dans ce projet, elles informeront de la soirée caritative, et mettront à disposition une salle pour la conférence animée par un médecin.



Les quatorze communes accueillant ces manifestations sont :

- Contamine-Sarzin, le lundi 1^{er} septembre à la salle des fêtes
- Clermont-en-Genevois, le mardi 2 septembre, à la mairie avec Les Lutins du château
- Marlioz, le jeudi 4 septembre, à la mairie avec le Comité des fêtes
- Anglefort (01), le lundi 8 septembre, à la salle des fêtes avec l'AS Football
- Frangy, le mardi 9 septembre dans la rue principale avec le Comité des loisirs
- Seyssel, le jeudi 11 septembre, à la salle des fêtes avec J'adore c't ambiance
- **Chilly, le vendredi 12 septembre, à la salle des fêtes avec l'association Trial NTC**
- Collonges, le lundi 15 septembre, à la salle des fêtes avec le Comité d'embellissements et d'animation
- Savigny, le mardi 16 septembre, à la salle des fêtes, avec Les Ours de Savigny
- Sallenôves, le jeudi 18 septembre, à la salle des fêtes, avec le Comité des fêtes
- Alby-sur-Chéran, le lundi 22 septembre, à la salle Plaimpalais, avec Notre monde à nous
- Cernex, le mercredi 24 septembre à la salle des fêtes avec le Comité des fêtes
- Minzier, le jeudi 25 septembre à la salle des fêtes, avec le 120
- Usinens, le vendredi 26 septembre à la mairie, avec le Foyer rural.

ChillYoung74

C'est en 2016 que l'association ChillYoung74 fut créée pour proposer à nos jeunes des activités physiques, de réflexions et de sensation.

Ces neuf années ont permis à des jeunes du village et des alentours de pouvoir se retrouver dans un local et de pouvoir pratiquer des activités comme les jeux de société, jeux de rôle, laser game, après-midi crêpes, sortie ciné...

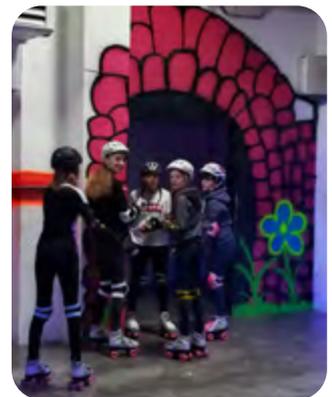
Mais les jeunes et les moins jeunes changent. Les envies, les rythmes de vie et les loisirs évoluent. Et en raison d'un manque de bénévoles, l'association est contrainte de fermer ses portes.

Nous remercions tout d'abord les jeunes qui sont venus s'éclater dans les locaux et durant les sorties.

Nous remercions ensuite tous les parents (et les anciens jeunes) qui sont venus vivre cette aventure avec nous. Nous remercions enfin la mairie pour nous avoir aidés et accompagnés durant toutes ces années.

En témoignage des bons moments passés, cet article sera illustré de photos provenant des différentes saisons.

Au revoir





Judo Club Frangy

Le Judo Club Frangy a clôturé cette saison sportive le dimanche 29 juin. Les 212 judokas et pratiquants Taiso Self Défense étaient invités à monter sur l'immense tatami de la salle Claude Métendier de Frangy. Comme d'habitude, tous ont été mis à l'honneur: nouveau grade (ceinture), trophée, diplôme et bien sûr démonstrations de leur pratique. M^{me} Malika Baouz, présidente, a tenu à mettre également en avant les arbitres et commissaires sportifs issus du Judo Club Frangy en offrant une chemise blanche brodée du logo du JCF! Les parents bénévoles ainsi que les membres du bureau de l'association ont été remerciés pour le temps et les efforts consacrés au club.

Le Judo Club Frangy tient à remercier tous les licenciés et les parents pour cette belle et riche saison égayée de parcours exceptionnels :

- plusieurs qualifications au Championnat de France et podiums en Championnat régional, interdépartemental, départemental (un grand bravo à Martin Rey pour son parcours exceptionnel ainsi qu'à Maëilly Rey pour ses qualifications - tous deux jeunes de la commune !);
- plusieurs obtentions de la prestigieuse Ceinture noire;
- des examens obtenus de niveau départemental et inter-région pour les commissaires sportifs (une jeune de la commune Naëlle Allienne a obtenu son niveau N3, quelle fierté pour elle et sa grand-mère !);
- des classements prometteurs en Animation pour les plus jeunes du club.

Mais également, une saison de petites victoires invisibles au public mais tellement importantes pour les encadrants comme encourager un jeune à dépasser sa peur (la roulade, pas de soucis maintenant!).

En avril dernier, Cyrille a invité sur le tatami de Chilly les parents des jeunes judoka. Ce moment privilégié de complicité permet de valoriser l'enfant car pour une fois les rôles sont inversés! Le judoka montre à



Maëilly et Martin Rey qui entourent leur senseï Sofien Baouz

son aîné comment faire les exercices qu'il pratique régulièrement. Le parent se rend alors compte de la relative difficulté de ce sport mais également la facilité avec laquelle le jeune judoka s'adapte et évolue. Cette séance exceptionnelle permet également un échange avec d'autres parents ainsi qu'avec l'encadrant. Merci Cyrille d'avoir ouvert le dojo. Merci aux parents d'avoir répondu!

La rentrée sportive est fixée au jeudi 11 septembre au dojo de Chilly :

- pour les maternelles moyenne section et grande section de 17h à 17h45,
- pour les primaires de CP, CE1 et CE2 de 17h45 à 19h.

Vous pouvez faire deux essais gratuits pour les plus jeunes au dojo de proximité de Chilly le jeudi soir ou le mercredi après-midi au dojo de Frangy. Pour les plus âgés, en fonction de l'âge, le mardi ou vendredi soir, au dojo de Frangy. Vous pouvez également rejoindre le Taiso Self Défense le mercredi soir si vous êtes attirés par une activité sportive très complète (gym cardio) qui présente de nombreux bénéfices tant au niveau du corps que de l'esprit. C'est une pratique ouverte au non-judoka, à partir de 14 ans, qui s'adapte au niveau de chacun.

Une belle saison sportive à tous et n'hésitez pas à nous contacter!

 judoclubfrangy74@gmail.com  judoclubfrangy74.wixsite.com

 [judoclub.frangy](https://www.facebook.com/judoclub.frangy)  [judo_club_frangy](https://www.instagram.com/judo_club_frangy)

Stimul'Usses

Après la projection en plein air dans la nouvelle cour de l'école primaire du film *La Ferme des Bertrand*, Stimul'Usses continue tout au long de l'année de vous proposer des événements :

- du cinéma tous les vendredis soir à Frangy,
- pendant les journées du patrimoine le samedi 20 septembre à 14h30 projection du film *Lumière : l'aventure continue*,
- un moment de musique avec le concert de Bande of Queen, le samedi 15 novembre à 20h30.

N'hésitez pas à venir passer un bon moment avec nous.

Toute l'équipe de Stimul'Usses



07 76 33 49 98
✉ alain-tourres@orange.fr
🌐 stimul-usses.com



ESC : « Quand on partait de bon matin, quand on partait sur les chemins... »

En cette période estivale où la France est traversée par son Tour, la métaphore à deux roues offre suffisamment d'opportunités pour détailler la période de transition que connaît notre Étoile Sportive de Chilly.

D'un point de vue sportif le club a très clairement amorcé une fin de cycle. Que ce soit dans l'encadrement avec le départ de Lisa Pretot et David Sanchez, à qui ont succédé Vincent Montmasson et Nuno do Barreiro. Ou bien au niveau des joueurs Seniors où il y a un fort renouvellement de l'effectif en s'appuyant heureusement sur une valeureuse ossature locale. Il n'en fallait pas moins pour entamer une nouvelle boucle suite aux descentes des équipes première et réserve, respectivement en R3 et en

D3. De fait, seule l'équipe 3 a réussi sa saison en se maintenant relativement facilement en D4. Chez les grands, l'échappée belle est venue de notre équipe Féminines qui accède deux ans après sa reconstruction au premier niveau départemental. Un grand bravo au staff, aux joueuses et à leurs supporters pour cette belle réussite digne d'une victoire sur les Champs-Élysées !

Du côté du groupement des Usse et de l'école de Foot, tous les intervenants réunis gardent la tête dans le guidon sur le chemin de la formation. On atteint ainsi une belle progression d'ensemble avec des vitesses de maturation échelonnées et une ambition sportive qui doit encore se développer.



Concernant l'association, le peloton emmené par son leader et président, Gilles Mugnier, et porté par son comité, avance fièrement au moment de lancer le sprint vers 2026 : en complément des traditionnels rendez-vous de l'été et de l'automne que sont le tournoi de pétanque, le 15 août à la campagne, la fête du boudin avec en ligne de mire les deux soirées festives de Noël, se profile l'inauguration l'année prochaine de l'extension du club house portée par la municipalité et qui donnera au club un nouvel élan.

Le temps n'est donc pas à la roue libre mais plutôt au bleu de chauffe de façon à continuer d'envisager la vie en rose. En s'appuyant sur toutes nos forces vives qui feront que quoi qu'il arrive, le ballon roulera encore et toujours sur les belles installations du complexe Noël Mugnier ! Arvi Pa'.



Laury au 06 17 96 37 55

 eschilly.footeo.com  [eschilly74](https://www.facebook.com/eschilly74)



Soleil d'Automne

Notre club est en bonne santé et nous en sommes ravis. Cette année 2025, de nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre. Il n'est pas rare d'avoir cinq tables de belote, ainsi bien sûr qu'une table pour les jeux. Fin 2024, nous comptons 47 adhérents.

Comme chaque année, nous avons organisé notre assemblée générale chez Domenge à Marlioz. Elle se déroulait le dimanche 9 mars.

Les membres du bureau restent les mêmes, à savoir : Denis Varrel président, André Burnet vice-président, Liliane Mathieu trésorière et Catherine Calmus secrétaire.

Nous avons été invités par les amis de Mésigny le 13 mars pour un après-midi récréatif. Comme à chaque fois, la bonne humeur était au rendez-vous.

Le 28 mars se tenait l'assemblée générale de Génération mouvement. L'année prochaine, la fédération fêtera ses 50 ans. Sur le département 28 clubs sont affiliés. Le credo de la fédération est

de garder les seniors le plus longtemps en bonne santé. Des croisiéristes sont venus faire un peu de publicité en nous proposant des idées de voyages.

Le 19 juin, notre président nous a organisé un voyage. Ce fut une chaude journée d'été. Cette année, nous voilà partis pour un déjeuner croisière à Lyon. Notre itinéraire partait des quais du Rhône, en passant par Confluence, le vieux Lyon, l'île Barbe, l'écluse de Couzon-au-Mont-D'or, escale à Neuville-sur-Saône. On a pu admirer, entre autres, le musée Confluence et la basilique de Fourvière. Encore une fois, tout le monde était ravi de cette journée.

Nous reprendrons nos activités le mercredi 17 septembre. N'hésitez pas, comme certains l'ont fait encore cette année, à vous joindre à nous pour un grand bol de bonne humeur !

Denis Varel au 06 87 31 42 5





La Chillyenne

Forte de ses 134 adhérents dont 44 Chillyens, notre association en plus de l'organisation des marches des lundis, mardis et vendredis participe à diverses manifestations.

En effet, depuis ce début d'année, la présentation des vœux et le tirage des rois en présence de 80 personnes ont été suivis d'une escapade en Bretagne à Port-Manec'h du 9 au 16 mai pour 59 d'entre nous. Balades sur le GR 34, visites de la pointe du Raz ou de Pont-Aven ainsi que des chaumières de Kerascoët (photo ci-dessous) entre autres.

Le très bon accueil du centre de vacances et un lieu idéal en bord d'océan ont fait de ce séjour un moment inoubliable.

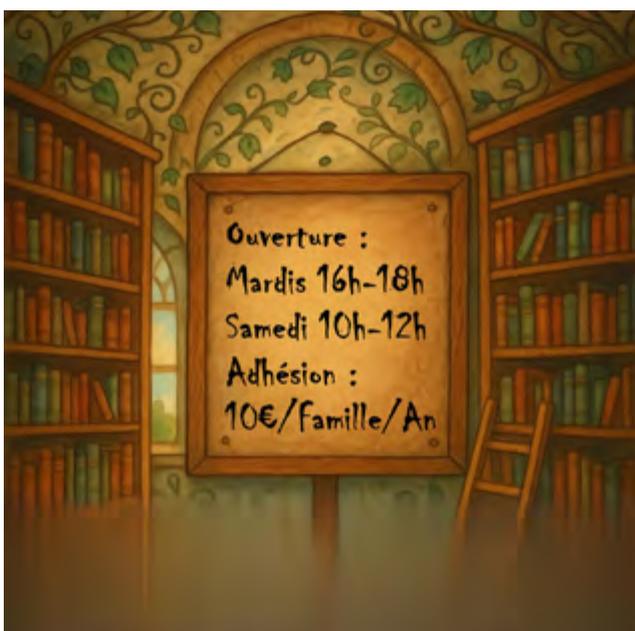
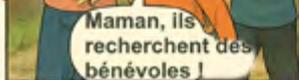
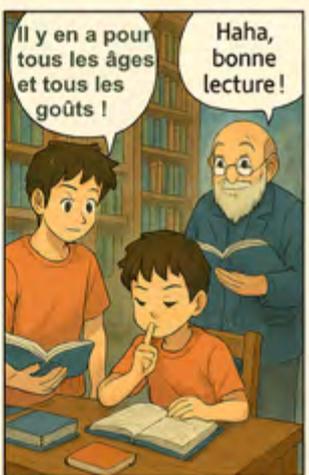
Notre barbecue en juin à la Bonasse a permis à 85 personnes de passer une journée festive et conviviale.

Le 8 juillet nous étions 62 à visiter le barrage d'Émosson et l'espace chien Barryland chez nos voisins suisses de Martigny.

Le 2 septembre une journée en val d'Abondance nous permettra de visiter la maison du fromage ainsi que l'abbaye d'Abondance, sans oublier le repas aux Cornettes de Bise.

Comme vous pouvez le constater La Chillyenne vit bien et il n'est pas rare que nos sorties soient agrémentées d'un apéro imprévu ou de fous rires bienvenus.

La bibliothèque



Nature Trial de Chilly (NTC)

Le dimanche 1^{er} juin dernier, le NTC organisait son traditionnel entraînement amical de trial sur le terrain de Mougny (Cf. bulletin municipal de mars 2025).

C'est sous un soleil radieux que 43 pilotes se sont confrontés aux différents niveaux de difficultés regroupés sur les dix zones tracées à l'occasion et réparties sur toute la surface du terrain. Zones qu'ils ont eu tout loisir de franchir autant de fois qu'ils le souhaitaient dans la journée.

De nombreux spectateurs sont venus admirer ou encourager les pilotes. Une buvette était montée et le midi, près de 90 repas ont été servis à l'ombre du barnum. L'organisation de cet amical, débutée en mai, a mobilisé en tout une vingtaine de bénévoles du club dont 15 présents le jour J pour tenir tous les postes afin que cette journée importante se déroule pour le mieux ! Cela fut confirmé par les sourires des pilotes et les retours positifs à l'issue de la journée : un terrain au top et une organisation bien huilée ! C'est une belle récompense pour tous et aussi une fierté pour le bureau.

Pour poursuivre, le NTC est honoré d'avoir été choisi comme partenaire de Septembre en or Chéran, Usses et Rhône 2025 avec une soirée animée prévue le 12 septembre au soir à Chilly. La tenue de la buvette sera assurée par le club qui reversera l'intégralité des bénéfices à l'association pour la recherche contre les cancers pédiatriques. À cette occasion une démonstration de trial est également prévue sur la place de la salle de fêtes. Nous vous y attendons nombreux pour servir cette noble cause et vous faire découvrir notre sport.

À très bientôt !

✉ bureau.ntc@gmail.com

🌐 nature-trial-chilly.com

📘 Nature Trial de Chilly

CCUR : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE

www.usses-et-rhone.fr

Tél. : 04 50 56 15 30

- Pôle de Seyssel :
24, place de l'Orme - 74910 Seyssel
- Pôle de Frangy :
35, place de l'Église - 74270 Frangy
- Pôle de la Semine :
- 70, route de la Semine - 74270 Chêne-en-Semine

PÔLE MÉDICOSOCIAL DÉPARTEMENTAL

pms-seyssel@hautesavoie.fr

Tél. : 04 50 33 23 36 34

RELAIS MÉDICOSOCIAL / FRANGY

35, place de l'Église

Tél. : 04 50 33 23 36

MSA: Tél. 04 76 88 76 00

www.msa.fr

ASSOCIATION DES AIDANTS FAMILIAUX NON PROFESSIONNELS « GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES »

Tél. : 06 43 79 65 00

grainesdamis74@gmail.com

ADMR DU PAYS DE SEYSSSEL ET DE FRANGY ET PORTAGE REPAS (ASSOCIATION D'AIDE À LA PERSONNE)

748, ZA des Bonnets - 74270 Musièges

Tél. : 04 50 44 49 15

accueil.seysselfrangy@fede74.admr.org

LES PANIERS DU CŒUR

Isabelle Drevet

Tél. : 06 66 37 96 31 - www.hautesavoie.fr

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

SSIAD Saint-Julien-en-Genevois ACOMESPA

Tél. : 04 50 49 66 55

PÔLE GÉRONTOLOGIQUE DU BASSIN ANNÉCIEN

Allocation personnalisée (APA), Télé-alarme,
amélioration de l'habitat

Tél. : 04 50 33 20 10

HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)

Tél. : 04 50 63 63 54

www.ch-annecygenevois.fr

EHPAD DU VAL DES USSES

515, route du Tram - 74270 Frangy

Tél. : 04 50 44 74 71

direction@ehpadfrangy.fr

MÉDECINS DE GARDE

Pas de numéro de téléphone (faire le 15)

Permanences médicales Frangy

La maison médicale de garde, située 35 place de l'Église à Frangy (dans les locaux de la CCUR) est ouverte :

- les samedis de 12h00 à 20h00
- les dimanches et jours fériés de 8h00 à 20h00.

Sans rendez-vous

LES P'USSES

Assistantes maternelles

Tél. : 06 71 64 12 02

karine.dorget@neuf.fr

MICRO-CRÈCHE COUCY MINIS

1159, route d'Annecy - Coucy

Tél. : 06 23 05 82 23

www.creche-choudoudou.fr

MULTI-ACCUEIL LA COURTE ÉCHELLE

Géré par l'association Karapat

4, rue de l'École - 74270 Frangy

Tél. : 04 50 05 29 97

karapat0410@orange.fr

Éditeur : Mairie de Chilly

Responsable de la publication :
Emmanuel Georges

Graphisme + Impression : villi®
74160 Beaumont - France

Crédit photos : Mairie, Associations, Freepik,
Adobe Stock.



SEPTEMBRE EN OR



CHILLY



SALLE DES FÊTES

VENDREDI 12 SEPTEMBRE

1 BURGER ACHETE

=

1€ POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

COMMANDER AU

06.28.49.23.15



**CONFÉRENCE SUR LES CANCERS PEDIATRIQUES
À 19H00**

**BUVETTE SUR PLACE
NATURE TRIAL DE CHILLY**



TOUS UNIS CONTRE LES CANCERS PEDIATRIQUES